



PREVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE – Encadrement de chantier

Sous-Section 4 (Article R4412-94-2° du Code du travail)

OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable de :

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans la cadre d'une intervention amiante sous-section 4
- D'encadrer la mise en œuvre pour toute intervention sous-section 4 des moyens de prévention définis par l'encadrement technique
- Développer ses compétences en prévention

COMPETENCES VISEES

- Comprendre et appliquer les exigences des réglementations
- Mettre en œuvre les mesures de prévention retenues par l'ET
- Transmettre aux opérateurs l'ensemble des informations participant à la démarche prévention du risque amiante

PROGRAMME

- Présentation de la formation
- Questionnaire préalable
- Le risque amiante : origines, caractéristiques et propriétés, les effets sur la santé
- Les matériaux contenant de l'amiante(MPCA)
- Les différentes réglementations :
 - Les exigences des réglementations du travail et ses évolutions,
 - Les exigences des réglementations du code de santé publique,
 - La responsabilité de l'employeur et des salariés,
 - Le transport et l'élimination des déchets, l'importance du mode opératoire.
- L'appropriation et la mise en œuvre des mesures de prévention retenues par l'encadrement :
 - L'exploitation des conclusions de l'évaluation des risques et du choix des méthodes de travail,
 - Les notions de ventilation et d'aspiration,
 - La lecture, la rédaction et la mise en œuvre du mode opératoire adapté à l'intervention,
 - Les méthodes de réduction d'émissions de fibres,
 - Les procédures de décontamination des personnels et des équipements,
 - Les procédures d'entrée et de sortie de zone de confinement,
 - Les choix d'utilisation, maintenance, et entretien des EPI adaptés,
 - Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets.
- La détection et l'organisation des conduites à tenir dans les situations anormales
- La communication des consignes, procédures et informations liées à la prévention des risques

DUREE

3+2 jours (35 h)

COÛT

1400 € HT par stagiaire

DATES ET FINANCEMENT

Nous consulter

LIEU

GESTES Formation
6 chemin des mèches
94000 CRETEIL

PUBLIC CONCERNÉ

Tout travailler ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution de travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.

PRÉ REQUIS

Etre âgé de plus de 18 ans, et en CDI.

Comprendre, lire, écrire et parler le français. Savoir lire une notice d'utilisation et des consignes de sécurité.

Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail délivré par la médecine du travail.

VALIDATION

Attestation de formation mentionnant l'évaluation des acquis de l'apprenant à la fin du stage.

Remise d'une attestation de compétence valable 3 ans.

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif.



PREVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE

Encadrement de chantier

Sous-Section 4 (Article R4412-94-2° du Code du travail)

PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de la formation sur la base d'observations et de questionnements par le formateur. Le niveau de maîtrise des compétences à acquérir est apprécié au travers d'une évaluation théorique, QCM, et d'une épreuve pratique (selon l'arrête du 23/02/2012).

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le formateur échange avec les stagiaires sur leurs expériences en entreprise et adapte alors le contenu théorique et pratique. Il alterne les apports théoriques avec des exemples concrets, des exercices d'application et des échanges interactifs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en salle, échanges interactifs et exercices d'application. Mise en situation sur plate-forme technique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Techniques

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.

Environ 1000 m2 d'atelier disponibles pour mise en situation pratique. Plateforme équipée de tout le matériel nécessaire à la prévention des risques (EPI, sas de décontamination, ...). Les installations de la plateforme répondent aux exigences du document de référence du dispositif de formation.

Documents techniques et support de cours remis en cours ou à la fin du stage.

- Encadrement

Formateur : Reza HAMY, ergonomiste et ingénieur HSE, formé par l'INRS pour les formations en prévention des risques. Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.